

PROJETS ET REGLEMENTS

A. PROJET EDUCATIF

Former des « hommes-pour-les-autres » à la lumière de l'Évangile

Telle est la finalité que notre communauté collégiale, par mission de l'Église, poursuit dans l'esprit de la Compagnie de Jésus.

A cette fin et pour répondre aux besoins du monde contemporain, nous voulons former :

- des jeunes instruits et compétents, enthousiastes et solidaires, capables de mettre leurs talents au service d'autrui ;
- des jeunes qui ont un sens aigu de leurs responsabilités, qui savent prendre des initiatives et les mener jusqu'à leur aboutissement ;
- des jeunes épris de justice et de liberté, respectueux du bien commun et de l'environnement, attentifs aux plus pauvres, déterminés à partager, comblés de recevoir ;
- des jeunes qui privilégient les valeurs du cœur et sont soucieux d'assurer à leurs corps respect, conditions de santé et développement harmonieux ;
- des jeunes qui peuvent reconnaître lucidement leurs limites et s'efforcent de vivre ensemble la patience et le pardon, la confiance et l'entraide ;
- des jeunes profondément concernés par les espoirs et les angoisses du monde, sachant laisser retentir en eux-mêmes la question du sens de la vie, la recherche des valeurs et l'appel de Jésus-Christ.

Pour mener à bien cette tâche éducative, la communauté collégiale veut offrir dans toute la mesure de ses moyens :

- un enseignement de qualité favorisant l'esprit de recherche et l'apprentissage rigoureux de méthodes de travail ;
- des contenus de cours branchés sur la vie, repérant les défis du monde contemporain, laissant place aux questions de sens, aux valeurs et à l'éclairage évangéliques ;
- une pédagogie participative qui développe l'activité de l'élève et le rend partenaire de sa propre formation ;
- des équipes éducatives collaborantes, soucieuses de formation permanente, de concertation et d'interdisciplinarité ;
- un climat relationnel de confiance, de respect, de reconnaissance mutuelle, d'aide des plus faibles ;
- des activités parascolaires – sportives, culturelles, artistiques, sociales – soucieuses de promouvoir la solidarité et le sens du bien commun ;
- une animation pastorale offrant des possibilités diverses de réfléchir, d'approfondir, d'intérioriser, de vivre et de célébrer la foi chrétienne.

B. PROJET PEDAGOGIQUE

Le collège mettra en œuvre les principes suivants de la pédagogie ignatienne :

1. Personne de l'élève

C'est la personne de l'élève, dans la globalité de ses dimensions – spirituelle, morale, intellectuelle, affective et physique – qui constitue le sujet de l'activité éducative du collège.

C'est la communauté collégiale dans toutes ses composantes qui fait œuvre de formation : Direction, corps professoral et éducatif, en dialogue avec les parents des élèves.

2. Finalités

Il s'agit de former des jeunes :

- ♦ à s'offrir pour le service des autres – donc de Dieu – dans la perspective d'édifier un monde plus fraternel et juste,
- ♦ à agir librement,
- ♦ à faire fructifier au maximum toutes les ressources : compétence, conscience et compassion, en proposant Jésus-Christ comme lumière et force pour leurs engagements.

3. Méthode

La méthode vise à mener chaque élève à l'action exigeante en la préparant par l'acquisition de bases de référence ainsi que par la pratique et l'expérience d'une part, par le discernement et la réflexion critique d'autre part, et en la mettant en perspective par l'évaluation constante.

4. Climat

Cette tâche éducative suppose que règne, dans le collège, un climat particulier de valorisation positive. La pédagogie ignatienne « voit Dieu en toutes choses », comme source de vie et rédempteur, ce qui conduit à poser un regard particulier :

- ♦ sur la création : par la contemplation et l'admiration,
- ♦ sur les personnes : par le préjugé favorable et le respect de l'autre,
- ♦ sur le monde : par l'optimisme, l'engagement socio-économique, politique et culturel.

5. Objectifs concrets

Le collège matérialisera les principes de la pédagogie ignatienne dans la vie scolaire quotidienne et mettra en application les points suivants :

- ♦ S'employer à favoriser le travail personnel des élèves. Faire de ceux-ci des élaborateurs actifs de leur apprentissage : les rendre responsables.
- ♦ Développer la motivation de l'élève. C'est à son désir d'apprendre qu'il faut s'adresser, c'est sa liberté qu'il faut interpeller.
- ♦ Accorder une place capitale à la relation professeur-élève.
- ♦ Enoncer le sens des apprentissages demandés ; communiquer les objectifs à poursuivre, les expliquer et indiquer des chemins à suivre.
- ♦ Aménager l'espace et le temps pour favoriser un climat de relation authentique, d'attention et de sérieux dans l'accomplissement des études.

- ◆ Multiplier les exercices et les pratiques concrètes. Développer le travail en laboratoire, en salle de documentation, en ateliers.
- ◆ Se soucier de la répétition des savoirs, de leur intégration progressive afin de les fixer durablement et profondément.
- ◆ Favoriser l'esprit critique, le recul, la mise en perspective théorique.
- ◆ S'attacher à promouvoir l'évaluation régulière des apprentissages, afin d'en tirer profit par leur développement et leur amélioration.
- ◆ Favoriser l'éducation à un juste comportement en société : manière de se présenter, respect d'autrui dans l'attitude et la parole, attitude correcte dans le cadre de la mixité, respect des locaux, du matériel à disposition, du travail du personnel, de l'environnement.
- ◆ Souligner la prépondérance du respect de l'autre, quelle que soit sa fonction et son origine, du respect du bien commun, des classes, des bâtiments, des équipements. Susciter l'intérêt de l'élève pour la chose politique et l'initier à la citoyenneté responsable.
- ◆ Favoriser la rencontre avec les autres cultures et le développement des relations internationales, afin de contribuer à briser les barrières de l'incompréhension et de l'intolérance, en ouvrant vraiment le regard des élèves, de leurs professeurs et des parents sur ce monde d'aujourd'hui si proche, mais parfois si lointain qui entoure leur collège, leur ville, leur pays et leur continent.
- ◆ Soutenir les projets de classes, spécialement dans le domaine social. En général, encourager les initiatives débouchant sur l'action positive, celle qui libère de la passivité, cristallise les volontés et mobilise les énergies pour le mieux-être de la société (« Former des hommes pour les autres »).
- ◆ Placer, comme partie intégrante des programmes de formation, des activités d'animation spirituelle et pastorale comme les retraites, les récollections, les célébrations liturgiques, ainsi que des activités d'ouverture sociale.
- ◆ Développer la participation à des activités extérieures, conférences, débats d'idées, confrontations, rencontres avec des témoins, avec des personnalités hors du commun qui incarnent les valeurs chrétiennes et qui par leurs actions et leur charisme sont susceptibles de mobiliser les élans de la jeunesse dans des buts nobles.
- ◆ Donner une place importante aux activités de communication du savoir, d'expression, de traduction, de théâtre : « la finalité principale de la science est d'être utile au prochain ».

Encourager le développement du corps (« développer son corps et son esprit pour le service du Christ et des autres ») par les exercices physiques et les compétitions sportives. Rendre les élèves attentifs à la nécessité d'adopter un rythme, un style et une hygiène de vie respectant leur santé corporelle et mentale. S'attacher à l'éducation affective de l'élève en l'aidant à mûrir et à trouver son équilibre

C . PROJET D'ETABLISSEMENT : L'ETHIQUE AU COEUR DE LA FORMATION

« Pour être humain, ne pas exclure »

1. Définition

Par les orientations culturelles dominantes de notre société occidentale comme par leur appartenance, pour la plupart, à des groupes sociaux favorisés, les élèves de Saint-Michel, dans sa section d'enseignement d'humanités générales et dans son école primaire, pourraient paraître marqués par les valeurs de compétitivité, de performance économique, de consommation des biens.

Les élèves de sa section professionnelle peuvent connaître, de leur côté, certains effets négatifs d'une société dans laquelle ils tentent, parfois difficilement, de s'intégrer.

Cela entraîne des conséquences comme une tendance à l'individualisme ou au repli sur soi.

Ce que les élèves attendent, c'est un projet susceptible de leur apporter une éducation les préparant à affronter le monde avec générosité et humanité autant qu'avec compétence. A l'Ecole de confronter les élèves à des idéaux et à des valeurs et de les aider à jouer un rôle créatif dans la construction d'un monde plus humain où tous sont fils ou filles d'un même Père.

Ce souci de l'Homme, dans toutes ses dimensions – spirituelles, intellectuelles, morales – articulé avec des appels constants à la richesse créatrice personnelle et interpersonnelle peut constituer la spécificité de l'action éducative du Collège.

Il s'agit de former de **jeunes citoyens** capables d'**agir**, à **l'échelle mondiale**, selon une **éthique spécifique** éclairée par l'Evangile et adaptée aux problèmes contemporains :

- solidarité et rejet de toutes les formes d'exclusion;
- attitude citoyenne
- communication : apprentissages des langues maternelle, étrangères et technologies modernes
- aptitude à évaluer les dimensions morales de la pratique des sciences ;
- respect des ressources terrestres et de l'écologie ;
- sensibilité et attention à la personne blessée et fragilisée

L'axe central de cette « éthique » pourrait consister dans la reconnaissance de toutes les richesses qu'on a parfois tendance à « laisser pour compte » (1).

2. Mise en œuvre concrète

a. Créer un esprit de solidarité

1. Solidarité au sein du collège

- favoriser l'accueil des nouveaux
- développer les groupes de parrainage

2. Solidarité extérieure

- soutenir des campagnes caritatives
- participer activement aux opérations d'Avent et de carême
- valoriser les retraites sociales
- appuyer activement les actions proposées par « Oxfam »

b. Développer une culture citoyenne

Il s'agit à la fois de former des jeunes citoyens

- *autonomes, responsables et solidaires*
- *montrant une volonté à vivre avec les autres ;*

et à les considérer comme tels à travers l'exercice de leurs libertés fondamentales par le droit à la parole et à la participation dans des lieux et temps organisés à cet effet (conseil d'élèves, conseil de participation) où ils pourront exercer une vigilance critique sur la vie de la « Cité » et pourront participer au pouvoir d'apprécier, de confirmer, d'influencer et de modifier les règles de vie et l'environnement de cette communauté.

1. Le parcours citoyen : l'objectif est de conduire chaque élève à accomplir, au cours de sa formation, un « parcours citoyen » durant lequel il rencontrera tant par la réflexion que l'action les grands enjeux spirituels, philosophiques, éthiques et sociaux de notre temps. Ce processus comprendra :

- un temps de sensibilisation développé au sein de chaque cours : éthique des sciences, éthique de la communication, de l'environnement, sécurité sociale, justice, etc...
- un temps d'action vécu au sein de structures telles que conseil des élèves, cercle politique, parcours citoyen, des visites d'institutions, des rencontres d'acteurs sociaux,...

2. L'apprentissage des langues :

- pour la langue maternelle : privilégier la réflexion et l'application de moyens didactiques propres à une compétence ;
- pour une langue étrangère :
 - enrichir les mises en situations réelles déjà pratiquées
 - favoriser les initiatives nouvelles en matière de communication
 - stimuler la recherche et l'expérimentation de moyens didactiques novateurs
 - organiser des activités qui permettent d'aller à la rencontre d'autres cultures (par exemple : encourager les échanges)

3. L'utilisation des technologies modernes : le multimédia comme vecteur de communication et d'information

- Permettre à l'élève de prendre distance et de se forger une opinion par des activités d'éducation aux médias en classe
- Utiliser les langages et les évaluer
- Développer une analyse critique des outils exploités

c. Ouvrir l'espace des cours

- libérer l'expression de chacun dans le respect de l'autre
 - privilégier les travaux qui développent la créativité
 - Faire de la place dans les programmes scolaires aux activités qui passent pour être « moins importantes » parce que non utilitaires : l'art, par exemple, souvent exclu !
- prôner les activités d'expression orale ;

- stimuler les activités culturelles : théâtre, cinéma, visite de musées, art de la scène, ...

d. Respecter les médiations humaines

Dans une organisation comme le Collège, nous affirmons que **le respect de la personne** constitue un objectif primordial :

- dans la tâche accomplie par chaque personne ;
- en référence aux règles de vie établies pour le bien commun et qui rendent l'élève acteur
- dans la promotion du dialogue démocratique :
- par l'élaboration, la compréhension et l'adhésion aux règles
- par la reconnaissance de la fonction de délégué
- par la légitimité reconnue au conseil des élèves

e. Respecter les médiations matérielles :

- en particulier les infrastructures et les outils mis à disposition de tous

f. Respecter l'environnement

- sensibilisation au développement durable
- mise en place du tri sélectif des déchets

- (1) Le travail de François DAGONET (Synthélabo, Le Plessis, Robinson, 1997) peut constituer un support réflexif pour fonder un projet centré sur la solidarité et la créativité.

L'originalité de sa recherche consiste à montrer que la ségrégation sociale qui installe la supériorité des uns et des autres et conduit à l'injustice est déjà en jeu dans le rapport que l'homme entretient avec la matière. En hiérarchisant celle-ci (« il y a des matières plus ou moins nobles »), en la triant (il y a ce qui se jette après usage), en s'en protégeant (il y a ce qu'on « brûle »), en présentant comme naturel le rejet de l'éliminé, du vieilli, du dégradé, nous pratiquons des formes de mépris.

F. Dagonet montre que ces réflexes d'exclusion vont à l'encontre de la création et sont immoraux. C'est bien souvent, en effet, en réintégrant ce qu'on a tendance à rejeter qu'on fait naître la nouveauté. C'est à des matières indignes mais relevées de leur opprobre par l'attention et l'ingéniosité de l'homme que l'on doit la création du pain, du vin, du fromage, des antibiotiques ...

Reconnaître ce qui est déconsidéré, le « reprendre », c'est s'engager dans la voie de la Création et c'est rendre hommage au Créateur. C'est éminemment vrai dans l'ordre de la solidarité humaine.

F. Dagonet préconise dès lors une pédagogie « écologique » basée sur le souci du « presque rien ». C'est là, selon lui, la source de l'invention et de l'ingéniosité. Il défend une éducation orientée vers la « reprise » de ce qui est exclu : pour être humain, ne pas exclure ...